



LES MONTAGNARDS ARGELÉSIENS
SECTION MONTAGNE
9 rue des moulins – 65400 Argelès-Gazost
☎ 05 62 32 51 73

montagnards.argelésiens@orange.fr www.montagnards-argelésiens.com

ADHESION

ADHESION

RENOUVELLEMENT

N° de carte :

(Rayer la mention inutile et en cas de renouvellement Indiquer le N° de votre carte)

Je sousigné (e) : NOM (M. Mme Mlle) _____

PRENOM : _____ ANNEE 1^{ère} inscription _____

N° de Tél. : _____ N° de portable : _____

Adresse mél : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

DATE de NAISSANCE : _____

Déclare adhérer aux statuts et règlement intérieur de la "Section Montagne".
En cas de participation à une sortie collective organisée par la "Section Montagne", je m'engage à suivre les directives de l'organisateur et à décharger la "Section Montagne" des risques et accidents relevant de ma propre responsabilité.

Avez-vous une assurance personnelle incluant « les accidents de la vie » ?

OUI

NON

A _____ Le _____

Signature

T.S.V.P

Activités pratiquées (cocher vos pratiques)

- randonnée à pieds escalade marche nordique
randonnée raquettes alpinisme ski de rando

Pour les mineurs (à signer par les parents ou le tuteur)

J'autorise à demander son adhésion à la

"Section Montagne" des Montagnards Argelésiens

Signature et qualité

Tuteur

Rayer la mention inutile

Droit à l'image :

J'autorise la "Section Montagne" à utiliser mon image dans les médias:

OUI

NON

Rayer la mention inutile

Signature

Très important :

Le bulletin d'adhésion doit être rempli intégralement recto-verso et renvoyé aux Montagnards Argelésiens "Section Montagne" 9 rue des moulins – 65400 Argelès-Gazost avec :

- ♦ Un certificat médical, de moins de trois mois, attestant votre aptitude aux sports de montagne.
- ♦ Un chèque de 30 € libellé à l'ordre: des Montagnards Argelésiens "Section Montagne".
- ♦ Etre en possession de la carte européenne de Sécurité Sociale en cas de sortie à l'étranger.

Nota: On ne peut participer aux sorties que lorsque le dossier est complet.